

Province de Québec  
MRC des Maskoutains  
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi le 09 juillet 2018 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Monsieur Daniel Paquette  
Maire  
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault	Madame Huguette Benoit
Monsieur Rémi Tétreault	Monsieur Serge Ménard
Madame Sophie Côté	Monsieur Jean-Guy Jacques

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général, est aussi présent.

## ORDRE DU JOUR

---

Monsieur le Maire, Daniel Paquette, invite l'assemblée à se recueillir quelques instants.

La séance de conseil est enregistrée pour des fins de prises de notes.

\*\*\*\*\*

- 1- **Adoption de l'ordre du jour**
- 2- **Adoption des procès-verbaux**
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 04 juin 2018.
  - 2.2 Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 21 juin 2018.
- 3- **Administration financière**
  - 3.1 Comptes à payer.
- 4- **Administration générale**
  - 4.1 Appui moral à la Fondation Caramel.
  - 4.2 Frais de participation à l'activité organisée par la fabrique le 09 septembre 2018.
- 5- **Sécurité publique et sécurité civile**
  - 5.1 Subvention accordée dans le cadre du projet Sauvetage d'Urgence en Milieu Isolé (SUMI) et divers achats.
  - 5.2 Formation en désincarcération.
  - 5.3 Fin d'emploi de messieurs Yannérick Nadeau-Jetté et Éric Bergeron et démission de monsieur Philippe Deslandes à titre d'assistant-chef de la brigade de sécurité incendie.
- 6- **Transport routier**
  - 6.1 Achat du ponceau concernant le cours d'eau du Village dans le rue Principale.
  - 6.2 Fauchage du contour des étangs aérés (correction de résolution).
- 7- **Hygiène du milieu**

Aucun item.

**8- Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

- 8.1 Demande de dérogation mineure en faveur de madame Josiane Paradis et monsieur Sébastien Daviau.
- 8.2 Demande de dérogation mineure en faveur de monsieur Gabriel Beaudry.
- 8.3 Dépôt du projet de règlement 2018-304 amendant le règlement 2002-89 concernant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin de modifier les Grande affectations du sol.

**9- Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque**

- 9.1 Renouvellement de l'adhésion 2018-2019 à Loisir et Sport Montérégie
- 9.2 Démission de madame Sabrina Rainville à titre de coordonnatrice en loisir.
- 9.3 Remplacement de madame Sabrina Rainville.

**10- Avis de motion**

Aucun item.

**11- Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture**

**12- Période de questions**

**13- Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1- Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 185-07-2018**

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Que ce conseil et chaque membre présent qui le compose acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance, considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués (ou ont été rendus disponibles) au délai prévu à l'article 148 du Code municipal.

**2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 juin 2018**

**Résolution 186-07-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les délibérations de la séance ordinaire du 04 juin 2018 telles que rédigées.

**2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2018**

**Résolution 186-07-2018**

Il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les délibérations de la séance extraordinaire du 21 juin 2018 telles que rédigées.

**ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

**3.1 Comptes à payer**

### **Résolution 187-07-2018**

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les salaires payés au montant de 45,878.44\$, les comptes payés au montant de 187,777.53\$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 09 juillet 2018 au montant de 125,223.52\$, le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **4.1 Appui moral à la Fondation Caramel**

Cet item est reporté au mois d'août.

#### **4.2 Frais de participation à l'activité organisée par la fabrique le 09 septembre 2018**

Considérant que la fabrique organise une journée afin de souligner la commémoration des défunts suivi d'un repas (BBQ et dégustation de maïs) le 09 septembre 2018;

Considérant que s'il fait beau l'activité aura lieu sur le terrain de l'église;

Considérant que la municipalité participe en louant des jeux gonflables;

### **Résolution 188-07-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de défrayer les frais de location des jeux gonflables auprès de Croco Promo divertissement au coût de 368.94\$, taxes incluses.

### **5- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE**

**Monsieur Rémi Tétreault étant pompier se retire des délibérations.**

#### **5.1 Subvention accordée dans le cadre du projet Sauvetage d'Urgence en Milieu Isolé (SUMI) et divers achats**

Considérant que la Municipalité peut profiter d'une subvention de l'ordre de 9,856\$ dans le cadre du Programme SUMI;

Considérant que cette subvention permettra d'acheter auprès du service de sécurité incendie d'Acton Vale un véhicule tout terrain avec remorque et une carriole de sauvetage fermé dont les frais sont évalués à 7,000\$;

Considérant que les factures doivent être soumises au ministère de la Sécurité publique avant le 28 septembre 2018 afin de bénéficier de cette subvention;

### **Résolution 189-07-2018**

**En conséquence**, il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

- De débloquer un montant de l'ordre de l'ordre de 10,000\$;

- D'autoriser le directeur du service de sécurité incendie monsieur Sylvain Laplante à acquérir de gré à gré auprès de la Ville d'Acton Vale, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, les équipements décrits dans le préambule; (03-210-10-000-20)
- Que le surplus budgétaire soit utilisé pour l'achat de divers équipements (casques de protection, lampes frontales, etc.).

## **5.2 Formation en désincarcération**

Considérant que madame Stéphanie Tremblay et monsieur François Noreau ont terminé et réussi leur formation « Pompier 1 »;

Considérant que le Service incendie de Saint-Valérien-de-Milton offre un service de désincarcération;

Considérant qu'il y a lieu que tous les membres du Service incendie soient formés pour effectuer des manœuvres de désincarcération;

### **Résolution 190-07-2018**

**En conséquence**, il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'inscrire madame Stéphanie Tremblay et monsieur François Noreau à la formation désincarcération d'une durée de 32 heures à Saint-Pie. Le coût est d'environ 1,650 \$ par candidat, taxes en sus. Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur. (02-220-00-454-04)

**Madame Huguette Benoit se retire de la table des délibérations ayant un intérêt familial dans le dossier suivant.**

## **5.3 Fin d'emploi de messieurs Yannérick Nadeau-Jetté et Éric Bergeron et démission de monsieur Philippe Deslandes.**

Considérant que plusieurs tentatives ont été faites auprès de Yannérick Nadeau-Jetté pour confirmer sa demande d'année sabbatique;

Considérant que le Service n'a reçu aucune confirmation;

Considérant le manque de disponibilité et d'intérêt d'Éric Bergeron pour le SSI;

Considérant la lettre de démission de monsieur Philippe Deslandes à titre d'assistant-chef de la brigade du service de sécurité incendie.

### **Résolution 191-07-2018**

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mettre fin à l'emploi de Yannérick Nadeau-Jetté et Éric Bergeron à titre de pompier à temps partiel et d'accepter la démission de monsieur Philippe Deslandes à titre d'assistant-chef de la brigade du service de sécurité incendie.

**Madame Huguette Benoit et Monsieur Rémi Tétreault réitèrent la table des délibérations.**

## **6- TRANSPORT ROUTIER**

### **6.1 Achat du ponceau concernant le cours d'eau du Village dans la rue Principale**

Considérant que le ponceau transversal du cours d'eau du Village sis sur la rue Principale Est était vétuste et qu'il fallait le changer;

#### **Résolution 192-07-2018**

Il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'acheter un ponceau chez Centre du ponceau Courval inc. pour la somme de 19,304.30\$, taxes incluses. (02-320-00-649)

### **6.2 Fauchage du contour des étangs aérés (correction de résolution)**

Considérant que la municipalité a demandé des soumissions par voie d'invitation pour le fauchage des levées de chemins ainsi que pour le fauchage du contour des étangs aérés ;

Considérant que le devis demande le fauchage du contour des étangs aérés à prix forfaitaire;

Considérant que l'entrepreneur suggère de modifier la description de la section étang aéré;

Considérant que l'entrepreneur a soumissionné le fauchage du contour des étangs pour une année seulement;

#### **Résolution 193-07-2018**

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Huguette Benoit et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

- De modifier la description des travaux au devis du fauchage du contour des étangs;
- De modifier la résolution 132-05-2018 pour inscrire le fauchage des étangs uniquement pour l'année 2018.

## **7- HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun item.

## **8- URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

### **8.1 Demande de dérogation mineure en faveur de madame Josiane Paradis et monsieur Sébastien Daviau**

Considérant que le nouveau garage résidentiel une fois reconstruit ne sera plus situé en cour avant;

Considérant que la superficie et l'emplacement du terrain permet une intégration harmonieuse du nouveau garage dans son environnement;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

#### **Résolution 194-07-2018**

**En conséquence,**

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par madame Huguette Benoit et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers **d'accepter** la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme 2006-22 pour la propriété située au 2581, 8<sup>e</sup> rang lot 3 841 719, à Saint-Valérien-de-Milton pour permettre une superficie maximale de bâtiment accessoire résidentiel de 525,37m<sup>2</sup> après la reconstruction du garage.

**8.2 Demande de dérogation mineure en faveur de messieurs Mathieu et Guillaume Beaudry**

Considérant que les vents dominants n'ont pas à être pris en compte d'un point de vu réglementaire étant donné que l'augmentation du nombre d'unité animale ne dépasse et se trouve en dessous de 250 u.a. ;

Considérant que l'agrandissement du bâtiment d'élevage ne peut se faire qu'à cet endroit en raison de la présence des milieux humides et acéricoles environnants ;

Considérant que le propriétaire de la résidence voisine la plus près situé à une distance de 150,2 mètres de l'agrandissement projeté a donné son accord;

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

**Résolution 195-07-2018**

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Rémi Tétréault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers **d'accepter** la demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme 2006-22 pour la propriété située sur la Grande-Ligne lot 3 841 821, à Saint-Valérien-de-Milton pour permettre une distance séparatrice minimale entre l'agrandissement du bâtiment d'élevage et la résidence voisine de 150,2 mètres.

**8.4 Dépôt du projet de règlement 2018-304 amendant le règlement 2002-89 concernant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin de modifier les Grande affectations du sol**

Le projet de règlement 2018-304 est déposé.

**9- LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE**

**9.1 Renouvellement de l'adhésion 2018-2019 à Loisir et Sport Montérégie**

**Résolution 196-07-2018**

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adhérer à Loisir et Sport Montérégie pour 2018-2019 pour la somme de 81.29\$, taxes en sus. (02-701-40-494)

**9.2 Démission de madame Sabrina Rainville à titre de coordonnatrice en loisir**

La lettre de démission de madame Sabrina Rainville à titre de coordonnatrice en loisir est déposée.

### **9.3 Remplacement de madame Sabrina Rainville**

Suite à la démission de madame Sabrina Rainville à titre de coordonnatrice en loisir,

#### **Résolution 197-07-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de prolonger l'intérim de madame Sandra Gallant comme coordonnatrice en loisirs jusqu'au mois d'août 2018.

#### **10- AVIS DE MOTION**

Aucun item.

#### **11- RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE**

Aucun item.

#### **13 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session.

#### **14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT**

#### **Résolution 198-07-2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Jacques, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 20H45

\_\_\_\_\_  
Daniel Paquette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Robert Leclerc  
Directeur général et secrétaire-trésorier

#### **Certificat de crédits suffisants**

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dispose des fonds nécessaires au paiement des dépenses et affectation(s) suivant la(les) décision(s) prises par le Conseil dans le(les) différent(s) extrait(s) et résolution(s) du présent procès-verbal, avec transfert(s) budgétaire(s) conséquent(s) et aussi sur les excédents de recettes de l'année courante lorsque nécessaire, le tout en vertu du Règlement n° 2018-139.

En foi de quoi, j'émet ce certificat ce 09 juillet 2018.

\_\_\_\_\_  
Robert Leclerc  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Daniel Paquette, maire, ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipalité*

